



CONVOCATION A UNE ASSEMBLEE GENERALE dite EXTRAORDINAIRE DE LA FDC 59

Une Assemblée Générale dite Extraordinaire de la Fédération des Chasseurs du Nord aura lieu le :

Samedi 24 mai 2025 à 10 h 30

(Pointage à partir de 9h15 jusqu'à 10h15 dernier délai pour avoir le boîtier de vote électronique)

**Centre socio-culturel Daniel PEENE
8 Rue Lamartine
59122 HONDSCHOOTE**

NB : Les chasseurs devront être munis du permis de chasser validé, de leur carte d'identité, du timbre vote 2024/2025 ou de la convocation avec les pouvoirs pour la campagne 2024/2025.

NB : Les chasseurs qui ont donné pouvoir à l'occasion de l'Assemblée Générale du 12 avril 2025 et qui ne souhaitent plus le confier pour l'Assemblée Générale du 24 mai doivent obligatoirement le notifier au siège de la FDC 59 avant le 4 mai 2025, par écrit (courrier postal ou courriel), cachet de la poste faisant foi.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 12 avril 2025
- Renouvellement du conseil d'administration de la FDC 59 par élection anticipée : présentation des candidats et du programme par chaque tête de liste et votes
- Proclamation des résultats
- Présentation du projet de budget de l'exercice 2025/2026
- Approbation du budget final
- Clôture de l'Assemblée Générale dite Extraordinaire
- Pot de l'amitié

Le Président de la FDC 59

Simon RÉGIN



Pouvoirs de vote pour l'Assemblée Générale dite Extraordinaire du 24 mai 2025 :

Les personnes ayant donné leur pouvoir à l'Assemblée Générale ordinaire du 12 avril 2025 de la FDC 59 ont la possibilité de reprendre leur droit de vote pour voter eux-mêmes à l'Assemblée Générale dite Extraordinaire du 24 mai 2025.

Pour ce faire, il suffit d'envoyer un courriel à l'adresse suivante (cbatalie@chasse59.net) ou un courrier postal au siège de la FDC 59 en remplissant le coupon ci-dessous et en le renvoyant **au moins 20 jours avant l'Assemblée Générale dite Extraordinaire (soit avant le 4 mai 2025, cachet de la poste faisant foi !)** :

COUPON REPONSE POUR RECUPERER UN DROIT DE VOTE EN VUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FDC 59 DU 24 MAI 2025 :

Je soussigné(e)

Nom/prénom :

Identifiant GU (14 chiffres sous le code-barre de votre validation 24/25) :

Mail :

Souhaite voter à la prochaine Assemblée Générale dite extraordinaire du 24 mai 2025 et retire donc ma précédente procuration établie pour l'Assemblée Générale ordinaire du 12 avril 2025.

Signature :

A réception, vous recevrez une convocation 8 jours avant l'Assemblée Générale dite Extraordinaire, avec votre nombre de voix, ou nous vous renvoyons vos timbres votes (permis et/ou territoire) à présenter le jour de l'AG (24 mai 2025).

Merci de bien vouloir compléter scrupuleusement votre mail afin de recevoir votre convocation ou vos « timbres votes » dans les temps !